



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Audience-au-Tribunal-de-police-de-Tours>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous  
d'agir > Agenda > **Audience au Tribunal de police de Tours**

**11 octobre 2016**

# Audience au Tribunal de police de Tours

## Tours (37)

**Après Flamanville le week-end dernier une nouvelle mobilisation anti nucléaire à Tours ce mardi 11 octobre 2016 à partir de midi :**

**À l'occasion de l'arrêt pour visite décennale du réacteur B1, l'ASN a mené neuf inspections inopinées les 13 et 19 juin, les 2, 4 et 15 juillet, les 6 et 29 août, le 12 septembre et le 25 octobre 2013. Ces neuf inspections avaient pour objectif de contrôler les travaux de maintenance sous les aspects sûreté, radioprotection, sécurité et environnement. Les inspecteurs ont contrôlé des chantiers localisés dans le bâtiment réacteur, le bâtiment des auxiliaires nucléaires, la salle des machines, l'atelier chaud ainsi que les bâtiments des diesels de secours. Suite à ces inspections, l'ASN a publié une note faisant état d'un certain nombre de situations problématiques et appelant à la mise en place d' « actions correctives ».**

**Le groupe local Sortir du nucléaire Touraine appelle à se rassembler devant le palais de justice place Jean Jaurès à l'occasion de l'audience du directeur de la centrale de Chinon pour les nombreuses infractions à la réglementation relevées par l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). Le groupe local appelle à se rassembler à partir de midi pour un pique nique en attendant 14h l'ouverture de l'audience**

## Chinon - Des infractions en cascade à la centrale

### Rappel des faits :

Le 3 avril 2014, le Réseau "Sortir du nucléaire", appuyé par le collectif Sortir du nucléaire Touraine, a donc porté plainte contre EDF auprès du Parquet de Tours pour plus d'une quinzaine d'infractions à la réglementation relative aux installations nucléaires de base, au Code de l'environnement et au Code du Travail. Le procureur de la République a décidé d'engager des poursuites contre le directeur de la centrale. Une audience était prévue le 24 mai, mais a été renvoyée au 11 octobre 2016, à 14h. Nous avons déposé une citation complémentaire afin qu'EDF soit également mise en cause en tant que personne morale et pour des infractions soulevées dans notre plainte mais non retenues par le

Parquet.

## **Pour en savoir plus :**

<https://www.sortirdunucleaire.org/Des-infractions-en-cascade-a-la-centrale>